

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 Novembre 2024

Présents : LANGLADE Rose, FAREVELON Laurianne, GIACOMIN Marie-Christine, IRAZOQUI Maïlys, BROCHET Jean-Luc, DUTILH Christian, GRANDCLAUDON Bernard, LABAT Alcide.

Absents excusés : FAURE Patrice

Secrétaire de séance : IRAZOQUI Maïlys

Date de convocation : 8 novembre 2024

La séance est ouverte à 19H00.

Ordre du Jour :

- Décisions du maire : virement de crédits
- Décision modificative : local rangement salle des fêtes
- Convention CITEO
- Création poste de rédacteur
- Questions diverses

1. **Lecture du PV de la dernière réunion**

Le PV de la séance du 28 août 2024 est approuvé à l'unanimité.

2. **Création poste de rédacteur**

Madame le Maire présente le décret n° 2024-826 du 16 juillet 2024 qui permet aux secrétaires de mairie d'accéder par promotion interne au grade de rédacteur.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité la création du poste de rédacteur.

3. **Décisions du maire**

Vu la délibération n° 36/2022 du Conseil Municipal en date du 26 août 2022 portant sur la fongibilité des crédits et autorisant Madame le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections ; pour permettre de régler des travaux de renforcement de l'église de Cachen non prévus et le remboursement de la caution du départ de Monsieur Aebi, les décisions suivantes ont été prises :

Objet	Section	Dépenses	Chapitre	Article-Opération
Matériel informatique	Invest.	- 335	21	2183
Travaux église	Invest	+ 310	21	2131-202402
Cautionnement	Invest	+ 25	16	165

Objet	Section	Dépenses	Chapitre	Article-Opération
Matériel de bureau	Invest.	- 670	21	2184
Cautionnement	Invest	+ 670	16	165

4. Convention CITEO

Le conventionnement avec CITEO (via le Sictom) permet de percevoir une dotation de 0,90€ / habitant, pour compenser le fait que l'agent communal nettoie les bords de route (bouteilles, papiers...). La secrétaire doit faire remplir un questionnaire ou questionner les gens qui viennent chercher les sacs jaunes sur leur façon de trier.

Le Conseil est d'accord pour signer cette convention.

5. Décision modificative local rangement extension salle des fêtes

Rose présente le plan : devis, carrelage, isolation... 23 394,86€ (20 m²). Elle propose de ne pas faire le carrelage et l'isolation (lieu de stockage uniquement), ce qui ramènerait la dépense à 14 497,58€.

Elle précise la subvention du Fonds Vert octroyée = 38 625€ non prévus.

Le chantier de la salle des fêtes est à l'arrêt, à cause de la poutre.

Le Conseil municipal valide le local de rangement (devis le plus bas).

6. Questions diverses

- Coupe de bois : lors d'une vente de bois sur Arue, la coupe a eu lieu et des bois de Cachen ont été coupés. Mercredi matin, une réunion a lieu pour établir un procès verbal relatant les faits (5 hectares 904).

- Courrier du Castagné : des demandes sont évoquées par les gérants =

- Rachat du fonds de commerce : pas possible
- Ouvrir qu'une période de l'année : pas possible

La commune est prête à les écouter et voir des solutions pour les aider, pour faire baisser Les charges :

- revente de l'énergie du photovoltaïque de la salle des fêtes
- photovoltaïque sur la toiture du bâtiment (trop coûteux)
- proposition de bloquer l'indice du loyer

- Don de la famille CUVREAU : bien estimé à 190 000€, en attente de confirmation...

- Laurianne fait le rapport de la commission Enfance- Jeunesse.

- Passerelle Bélis-Cachen : dossier à préparer pour dépôt au Budget participatif.

- Jean-Luc a fait une formation pour le nouveau site internet.

La séance est levée à 20H50.

Le Maire

La secrétaire de séance